



Procès-verbal des assemblées générales ordinaire extraordinaire du Comité Départemental d'Ile-et-Vilaine de Randonnée Pédestre 8 mars 2019

Nb : ce procès-verbal est provisoire. Il sera soumis pour validation lors de l'Assemblée générale du Comité en mars 2020.

L'assemblée générale ordinaire du Comité Départemental d'Ile-et-Vilaine de Randonnée Pédestre s'est tenue à l'espace inter générations de Liffré le samedi 2 mars 2019. Les travaux ont commencé à 9.15 heures sous la présidence de Jean-Louis SALLES et Isabelle BIELLE, désignés par l'ensemble des membres présents ou représentés sur proposition de la présidente du Comité Départemental, Raymonde SÉCHET.

Personnalités présentes

- Monsieur Yves GARNIER, président de l'association « Nature et Randonnée »
- Madame Claire BRIDEL, première adjointe, représentant Monsieur Guillaume BÉGUÉ, maire de Liffré
- Monsieur Christian CAPOËN, président du comité régional de la fédération française de la randonnée pédestre.

Personnalités excusées

- Monsieur Frédéric BOURCIER, vice-président du conseil départemental d'Ile-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Luc CHENUT, président du conseil départemental d'Ile-et-Vilaine
- Madame Isabelle COURTIGNÉ, conseillère départementale
- Madame Laurence MAILLART-MÉHAIGNERIE, députée
- Monsieur Jean SMITH, président du CDOS

Quorum pour l'assemblée générale extraordinaire

Rappel du quorum : au moins la moitié des membres doivent être présents ou représentés, ceux-ci devant représenter au moins la moitié des droits de vote.

Le nombre total d'associations ayant droit de vote est de 75, et le total des droits de vote de l'Assemblée Générale est de 448 si l'on totalise les voix de ces 75 associations appelées à participer à l'Assemblée générale.

Le quorum constaté sur le procès-verbal signé à l'entrée étant de 274 pour 42 associations présentes ou représentées, l'assemblée générale a pu être ouverte à l'heure prévue.

Rapport moral

Après les interventions des personnalités, la présidente, Raymonde SÉCHET remercie l'association Nature et Randonnée et la Ville de Liffré pour leur accueil puis présente son rapport moral. Celui-ci est soumis au vote de l'assemblée générale et est approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités et orientation

Isabelle BIELLE présente le rapport d'activité de la commission « Sentiers » qu'elle préside, ainsi que les perspectives pour 2019. Elle est accompagnée de Patrick MAROIS pour le dispositif Suric@te, Jean JAHIER pour la labellisation, Yves BAUTHAMY, Olivier DOLOU et Bernard HOUSSAIS.

Jean-Louis SALLES présente le rapport d'activité de la commission « Pratiques-Adhésions » qu'il préside, ainsi que les perspectives pour 2019. Il est accompagné de Simone CHAUSSEIX pour les adhésions, Jean-Claude MARTY pour la marche nordique, Michel MONNET pour la marche aquatique, Lydie CHARPENTIER pour la RandoSanté et la Rando douce, Claude BOUTET pour la marche d'endurance AUDAX.

Patrick DEREK présente le bilan de la commission « Formation » et les perspectives pour 2019, en insistant sur la mise en place du nouveau cursus de formation.

Jean-Paul BARTHE-LAPEYRIGNE présente le bilan des activités du Comité en matière de communication et d'événementiel ainsi que les activités prévues dans ce domaine en 2019.

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité.

Assemblée générale extraordinaire

La tenue d'une assemblée générale extraordinaire a pour but d'adapter les statuts et le règlement intérieur du Comité départemental suite à la création de la licence comité.

La Présidente présente les modifications à introduire aux statuts.

Les articles modifiés sont les suivants : 6.5 ; 8.2.2 ; 8.6.2.6 ; 9.2.1.

Vote : Ne prend pas part au vote ou s'abstient : 0

Non : 0

Les modifications sont adoptées à l'unanimité des votants.

Le Comité directeur : fonctionnement et renouvellement du quart

Raymonde SÉCHET présente ensuite le fonctionnement du Comité directeur du Comité départemental.

Pour le renouvellement du quart sortant, le matériel de vote a été distribué à l'entrée de la salle lors de la signature du procès-verbal. Les élections concernent le renouvellement du quart sortant du Comité directeur, la désignation des représentants à l'assemblée générale régionale et à l'assemblée générale fédérale.

Pour le Comité directeur, 7 postes sont à pourvoir. Le Comité départemental a recueilli 5 candidatures pour le collègue général :

- Marie-Paule CAURIER, Les Chemins de Traverse
- Jean-Luc HERRY, Oxygène
- Didier JANSON, Comité dép, Aventurando
- Patrick MAROIS, Comité dép, Ar Gwenan
- Daniel SAUTON, Marche Nord-Ille

Pour l'assemblée générale régionale, les représentants de l'Ille-et-Vilaine à l'assemblée générale du Comité Régional de Bretagne peuvent être au nombre de 10. Ont été enregistrées les candidatures de : Isabelle BIELLE, Claude BOUTET, Patrick DEREK, Michel MONNET, Raymonde SÉCHET.

Pour l'assemblée générale fédérale, l'Ille-et-Vilaine peut être représentée à l'assemblée générale de la Fédération par une personne et son suppléant. Sont candidates : Isabelle BIELLE, titulaire, Raymonde SÉCHET, suppléante.

Il est procédé au vote lors de la pause, puis au dépouillement des votes alors que l'assemblée générale a repris.

Rapport financier et budget

Les comptes de résultats de l'exercice 2018, ainsi que le bilan financier sont présentés par le trésorier du Comité, François Le Guillou, et madame Germaine de Barros, DBN Conseils.

Le résultat d'exploitation présente un bénéfice de 3759.00 €.

Les postes les plus significatifs sont

La diminution de la subvention CNDS	8 500.00 €
Salaires et charges	56 705.00 €

Les recettes sont composées pour l'essentiel de :

Subventions	47 450.00 €
Ventes de licences	53 818.00 €
Prestations de services	17 205.00 €

Les produits financiers s'élèvent à + 780.00 €

En ce qui concerne la situation financière, l'actif de 240 473.00 € se décompose ainsi :

Immobilisations	20 297.00 €
Stock	6 582.00 €
Créances	5 052.00 €
Disponibilités	208 542.00 €

Le passif de 240 473.00 € se partage entre :

Les fonds propres	161 052.00 €
Le résultat de l'exercice	3 759.00 €
Les dettes	18 162.00 €
Les produits constatés d'avance	54 267.00 €

Les provisions

3 233.00 €

Nous pouvons constater que l'activité de l'association en 2018 a généré un excédent qui a permis de couvrir les dépenses de fonctionnement.

Le budget 2019 est présenté à l'équilibre par le trésorier, François LE GUILLOU.

Les rapports financiers sont soumis successivement au vote par le Président de séance :

- le bilan et le compte de résultat 2018 sont approuvés à l'unanimité.
- L'excédent de l'exercice de 3759 € est imputé aux Fonds associatifs dans le Passif du Bilan
- Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

Questions fédérales

Lydie CHARPENTIER, administratrice fédérale, présente la question soumise au vote des assemblées générale départementales et régionales. Elle concerne la politique tarifaire de la Fédération française de la randonnée pédestre et porte sur l'augmentation de 1€ du tarif de la licence pour la saison sportive 2019-2020.

La Présidente complète le propos du point de vue du Comité départemental.

Le vote est organisé à bulletin secret.

Résultat :

Blancs : 8

Non : 40

Oui : 218

Isabelle BIELLE et Raymonde SÉCHET porteront ces votes positifs à l'Assemblée générale régionale et à l'Assemblée générale fédérale.

Questions des participants

Diverses questions sont posées. Elles ont notamment porté sur l'organisation ou non d'un RandoChallenge® départemental, la sécurité du site internet du Comité, l'hypothèse de demander à bénéficier de l'extension de l'immatriculation tourisme, la responsabilité des présidents d'association, l'affichage dans l'espace public ou en bordure de route.

Résultats des élections

Les résultats des élections sont les suivants :

Comité directeur du Comité départemental

Suffrages exprimés : 274. Tous les candidats ont recueilli 274 voix.

Les 5 candidats sont déclarés "élus".

➤ *Représentation du Comité départemental à l'AG régionale*

Nombre de voix exprimées : 274

Tous les candidats ont obtenu 274 voix et représenteront le Comité départemental d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée générale régionale.

➤ **Représentation du Comité départemental à l'AG fédérale**

Nombre de voix exprimées : 274

Les candidates ont obtenu 274 voix et représenteront le Comité départemental d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée générale fédérale.

Lieu de l'Assemblée Générale de l'année 2019 en mars 2020

Après appel à candidature, Gérard Hamon propose que la prochaine assemblée générale soit organisée à Saint-Malo par l'ABREC (Balade entre Rance et Couesnon).

Clôture de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale est close à 12 h 45 par le président de séance.

Fait à Rennes le 8 mars 2019

**La présidente du Comité Départemental
Raymonde SÉCHET**



**Le secrétaire du Comité départemental
Jean-Louis SALLES**

